

**DELIBERATION N°2024-25\_008**  
**de la commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du lundi 23 septembre 2024

**9. Campagne DU – DIU complément :**  
**b- Création d'un DU BROCKER**

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 20
Membres présents : 10	
Membres représentés : 10	Pour : 20
Total : 20	Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable à la création d'un Diplôme Universitaire (DU) BROCKER.

Besançon, le 24 septembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur général des services



Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :  
- Création d'un DU BROCKER

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)  
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)  
 AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES :

BROKER EN PARTENARIATS RECHERCHE-PRATIQUE EN EDUCATION

PARCOURS PEDAGOGIQUES<sup>1</sup>

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ?  Oui  Non

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : INSPÉ

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : Pasco Denis
- Statut : Professeur des universités
- Coordonnées professionnelles
  - Téléphone : 03.81.65.71.09
  - Mail : denis.pasco@univ-fcomte.fr

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE LA FORMATION (voir « Guide pour la création de la formation »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : BAC+3
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : BAC+3

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : janvier 2025

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
06	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	34	SCIENCES DE L'EDUCATION

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : INSPÉ
- Adresse : 57 Av. de Montjoux
- Directeur : Muyard Frédéric
- Email : frederic.muyard@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03.81.65.71.00

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION : Formation à distance

<sup>1</sup> Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

### 3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

#### ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Les décalages entre les résultats de la recherche et la pratique restent importants dans le domaine de l'éducation (scolaire et supérieur). On estime à 10 ans le temps nécessaire pour qu'une connaissance produite en recherche se diffuse dans les pratiques pédagogiques si l'on ne travaille pas de manière spécifique les liens entre recherche et pratique. Ces écarts persistants entre la production de connaissances scientifiques et leur utilisation dans les pratiques pédagogiques expliquent en partie la position en retrait de la France dans les classements internationaux ainsi que les faibles taux de réussite des étudiant.es dans les premières années universitaires. Les systèmes éducatifs et universitaires qui performant dans ce domaine au niveau international présentent la caractéristique de travailler de manière spécifique sur les liens entre recherche et pratiques pédagogiques en éducation sous la forme notamment de partenariats recherche-pratique (PRP) qui ont fait la preuve de leur efficacité (Coburn & Penuel, 2016).

Pour créer, maintenir et évaluer des PRP, une fonction d'interface a été déployée au niveau international par le National Network of Education Research-Practice Partnerships (NNERPP) aux Etats-Unis appelée « Broker en partenariats recherche-pratique en éducation ». La Maison Universitaire de l'Éducation (MUE) dans laquelle l'université de Franche-Comté est membre fondateur est l'unique membre international du NNERPP. Cette relation privilégiée offre une opportunité à l'uFC de créer, de déployer et d'assurer le leadership de la première formation de Broker en PRP de langue française en France et dans la Francophonie.

#### METIERS CIBLES

Les Brokers en PRP travaillent à l'intersection entre le « Monde » de la pratique et le « Monde » de la recherche au sein de partenariats recherche-pratique en aidant les praticiens et les chercheurs à se connecter, à établir les règles de leur partenariat, à définir le rôle de chacun, à communiquer ou encore, à évaluer la « santé » de leur partenariat au bénéfice de la production et de l'utilisation de la recherche en éducation permettant de favoriser la réussite des élèves et des étudiants.

#### PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Le DU de Broker en PRP en éducation s'inscrit dans le pôle formation de la MUE qui rassemble 3 institutions fondatrices (uFC, rectorat de Besançon, ville de Besançon) en partenariat avec l'EPE « Université Pasteur Bourgogne-Franche-Comté » (UPBFC) et CANOPÉ. Dans le cadre d'un PIA « Compétences et Métier d'Avenir », un partenariat a été établi avec d'autres universités (Paris-Saclay ; Grenoble Alpes ; Picardie), d'autres rectorats (Nancy-Metz ; Strasbourg) et l'agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui répond à la problématique commune portée par ces institutions de rapprocher la recherche et la pratique dans le domaine de l'éducation au bénéfice de la réussite des élèves et des étudiants. Cette structuration et ces partenariats permettront d'assurer le recrutement du DU.

### 4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

#### MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride
- Formation dupliquée en Présentiel et en Distanciel

**PUBLICS CONCERNES :** Enseignants, conseillers pédagogiques et cadres de l'éducation nationale. Ingénieurs pédagogiques et enseignants-chercheurs du supérieur.

**PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :** Licence avec un parcours en éducation

#### DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation : 146h

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

##### Présentation générale de la formation :

La formation est organisée autour de 3 unités d'enseignement regroupant les 6 compétences du Broker formalisées par le NNERPP (2022) :

- Créer un partenariat recherche-pratique (PRP) :
  - Développer les compétences de chaque partenaire à s'engager dans un PRP
  - Créer les conditions pour soutenir la production et l'utilisation de la recherche par les partenaires
  - Développer la gouvernance du partenariat et les structures administratives
- Maintenir un partenariat recherche-pratique :
  - Développer et entretenir des relations pour surmonter les difficultés liées au partenariat
  - Concevoir des processus et des routines de communication
- Evaluer un partenariat recherche-pratique :
  - Évaluer et améliorer continuellement le partenariat

Programme détaillé :

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées <i>(Verbe d'action + complément)</i>	Outils pédagogiques <i>(séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)</i>	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Créer un partenariat recherche-pratique (PRP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les compétences de chaque partenaire à s'engager dans un PRP</li> <li>• Créer les conditions pour soutenir la production et l'utilisation de la recherche par les partenaires</li> <li>• Développer la gouvernance du partenariat et les structures administratives</li> </ul>	Cours, mises en situation, travail de groupe, partage d'expériences, travail en autonomie, accompagnement, lectures d'articles scientifiques, plateforme numérique collaborative	Présentation orale d'un portfolio
Maintenir un partenariat recherche-pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et entretenir des relations pour surmonter les difficultés liées au partenariat</li> <li>• Concevoir des processus et des routines de communication</li> </ul>	Cours, mises en situation, travail de groupe, partage d'expériences, travail en autonomie, accompagnement, lectures d'articles scientifiques, plateforme numérique collaborative	Présentation orale d'un portfolio
Evaluer un partenariat recherche-pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer et améliorer continuellement le partenariat</li> </ul>	Cours, mises en situation, travail de groupe, partage d'expériences, travail en autonomie, accompagnement, lectures d'articles scientifiques, plateforme numérique collaborative	Présentation orale d'un portfolio

## 5. MODALITES DE CANDIDATURES

### UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui

Non

**Si non, joindre le dossier de candidature.**

### LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui

Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui

Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui

Non

Autre :

Oui

Si oui, préciser :

Non

### VALIDATION D'ACQUIS :

#### Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

*Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».*

**Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :** Responsable du DU

**Instance compétente qui propose l'admission :**

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

- Responsable pédagogique du DU
- Un formateur
- Secrétaire du DU (scolarité)

**PERSONNE OU INSTANCE QUI PROPOSE L'ADMISSION :**

Responsable pédagogique de la formation : Denis Pasco

**PERSONNE OU INSTANCE COMPETENTE QUI PRONONCE L'ADMISSION :**

Responsable pédagogique de la formation : Denis Pasco

**6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

**NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :**

Présentation orale d'un portfolio portant sur la création, le maintien et l'évaluation d'un partenariat recherche-pratique (validation des 6 compétences).

Un diplôme universitaire sera délivré par les instances de l'INSPÉ.

Une attestation de fin de formation sera délivrée par le service de formation continue et d'alternance.

Pour rappel : aucun crédit ECTS n'est délivré.

**JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :**

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

**Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :**

- Responsable pédagogique de la formation
- Trois formateurs

**7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION**

**MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :** Un questionnaire de satisfaction sera proposé en fin de formation pour les stagiaires.

**TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :**

Les difficultés rencontrées seront traitées par le responsable pédagogique entre chaque unité d'enseignement ci-besoin. Une intégration des problématiques rencontrées dans la suite des enseignements sera possible.

**AMELIORATION CONTINUE :**

Evaluation de la qualité de la formation sur la base des domaines, références et exemples de critères ci-dessous :

Domaines	Références	Critères (exemples)
1. La qualité pédagogique du programme	1.1. La structure et l'organisation du programme	1.1.2. La structure et l'organisation du programme sont adaptées au(x) public(s) cible(s) (programmes à plein temps/temps partiel, formation continue, alternance, modularisation, prérequis attendus, etc.).
	1.2. Les objectifs pédagogiques	1.2.2. Les objectifs pédagogiques visés par le programme répondent aux besoins et aux attentes de toutes les parties prenantes (étudiants, employeurs, associations professionnelles, etc.), qui ont été dûment identifiés ; ils sont validés par toutes les parties prenantes, y compris les milieux socioprofessionnels ; ils sont communiqués de manière efficace.
	1.3. Les activités d'apprentissage, les contenus et les moyens pédagogique	1.3.2. Les initiatives et les expériences en matière de pédagogie font l'objet d'une analyse qui permet de tirer des conclusions exploitables et exploitées.
	1.4. L'évaluation des résultats des apprentissages	1.4.2. Les épreuves d'évaluation sont alignées (en cohérence) avec les objectifs pédagogiques visés, avec les activités d'apprentissage, avec les contenus et avec les méthodes pédagogiques mises en œuvre.
	1.5. Le contenu du programme	1.5.1. Les contenus sont régulièrement actualisés en fonction des avancées dans les domaines disciplinaires couverts, des travaux menés par les groupes de recherche associés au programme et de l'évolution des pratiques professionnelles.
2. Les ressources mises en œuvre et leur gestion	2.1. Les enseignants	2.1.3. Les enseignants se tiennent au courant de l'état des connaissances dans le domaine de la pédagogie de l'enseignement.

	2.2. Les autres catégories des personnels impliqués dans le programme	2.2.2. L'investissement des personnels impliqués dans le programme est valorisé et les personnels en sont conscients.
	2.3. L'accompagnement et l'encadrement des activités d'apprentissage	2.3.2. La charge de travail représentée par l'accompagnement et par l'encadrement des activités d'apprentissage est évaluée périodiquement ; les rééquilibrages nécessaires sont effectués.
	2.4. Les ressources pédagogiques	2.4.1. Les contenus des ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants sont conformes à l'état des connaissances et appropriés par rapport aux objectifs d'apprentissage.
	2.5. La logistique et les moyens financiers	2.5.1. Les locaux (amphis, salles de TD, laboratoires, bibliothèques, ateliers, salles TIC, etc.) sont disponibles en quantité suffisante pour accueillir les étudiants et organiser les activités d'apprentissage dans de bonnes conditions.
3. La conception, le pilotage, l'évaluation et la révision périodique du programme	3.1. La conception du programme	3.1.2. Toutes les parties prenantes, y compris des représentants du monde socioprofessionnel et des étudiants, sont associés à la conception du programme, qui s'est faite de manière participative.
	3.2. Le pilotage du programme en cours d'année	3.2.3. Les étudiants ont suffisamment d'occasions pour faire connaître leurs points de vue au sujet du déroulement du programme ; leurs avis sont pris en compte ; des lieux ou organes de concertation existent et leur fonctionnement est satisfait.
	3.3. L'évaluation et la révision périodique du programme	3.3.2. Les résultats des évaluations du programme font l'objet de présentations et de débats au sein de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement
4. Le recrutement, l'accueil et l'orientation des étudiants, le soutien, l'équité	4.1. Le recrutement, l'accueil et l'orientation des étudiants	4.1.1. Les gestionnaires du programme ont formulé des objectifs quant au nombre le cas échéant et aux profils des étudiants entrant dans le programme
	4.2. Le soutien aux étudiants, l'équité	4.2.3. Des modalités pédagogiques spéciales prennent en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des femmes enceintes, des étudiants chargés de familles, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des artistes et des sportifs de haut niveau.
5. Les résultats obtenus	5.1. Les taux de réussite	5.1.3. Les gestionnaires du programme possèdent des indicateurs quant au taux de réussite du programme et à la durée des études sur plusieurs années ; la durée des études, les taux de réussite, d'échec et d'abandon du programme sont observés, y compris sur plusieurs années ; les anomalies sont analysées et des mesures correctives sont prises.
	5.2. L'insertion socioprofessionnelle	5.2.1. Le programme dote les étudiants des compétences pratiques nécessaires en vue de faciliter leur réussite sociale et professionnelle ; des dispositifs d'aide sont mis en œuvre pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.
6. La mobilité	6.1. La mobilité externe	6.1.3. Les enseignants du programme font périodiquement des séjours de moyenne et longue durée dans d'autres établissements, en particulier à l'étranger ; l'établissement les aide à surmonter les obstacles administratifs et financiers.
7. La communication	7.1. La communication interne et externe	7.1.1. Les informations relatives au programme communiquées en interne et en externe sont adaptées aux différentes cibles, claires, précises, objectives, tenues à jour et aisément consultables.

## 8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation					Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en <b>Équivalent TD</b>	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)				
Créer un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Établissement : uFC	0	3,5	0	0	3,5	3,5		
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Établissement : uFC	0	6,5	0	0	6,5	9,5		
		Nom : Jean Ryoo Qualité : Research Director Établissement : UCLA								
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Établissement : uFC	0	6,5	0	0	6,5	9,5		
		Nom : Christine Bolou-Chiaravalli Qualité : PRAG Établissement : uFC								
	70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Établissement : UQAM	0	0,5	6	0	6,5	8,5		
		Nom : Denis Pasco Qualité : PU Établissement : uFC								
70	Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Établissement : Rectorat	0	0,5	6	0	6,5	4,5			
70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Établissement : uFC	0	6,5	0	0	6,5	9,5			
		Nom : Marine Moyon Qualité : Post-Doc Établissement : UQAM	0	6,5	0	0	6,5	9,5		

Créer un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
		Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat							
	70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	0	3	0	3	2	
	70	Nom : Marie Mazerolle Qualité : PU Etablissement : uFC	0	6	0	0	6	6	
	70	Nom : Diane Leduc Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	6	0	0	6	6	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	4,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
		Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat							
70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM								
	Nom : Branka Rupic Qualité : Ingénieur Etablissement : uFC								
	Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat								
70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5		
	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM								

Créer un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5
		Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM						
	70	Nom : Christine Bolou-Chiaravalli Qualité : PRAG Etablissement : uFC	0	0	3	0	3	2
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5
		Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat						
Maintenir un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5
		Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM						
Evaluer un PRP	70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	0	3	0	3	2
		Nom : Branka Rupic Qualité : Ingénieur Etablissement : uFC						
	70	Nom : Edith Potvin-Rosset Qualité : Ingénieur Etablissement : UQAM	0	0	12	0	12	12
		Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC						
	70	Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat	0	0,5	6	0	6,5	6,5
		Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC						
	70	Nom : Christine Bolou-Chiaravalli Qualité : PRAG Etablissement : uFC	0	3,5	3	0	6,5	5,5
		Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC						

		Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	3,5	0	0	3,5	3,5	
Evaluation		Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0	12	0	12	24	
		Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM							
		Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat							
<b>Total</b>			<b>0</b>	<b>47</b>	<b>99</b>	<b>0</b>	<b>146</b>	<b>164</b>	

**VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UNIV-FC ET HORS UNIV-FC) :**

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Pasco Prénom : Denis Qualité : PU	uFC	uFC	Titulaire	76,5h ETD Dont 76,5h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				12 ETD rémunérées
Nom : Mazerolle Prénom : Marie Qualité : PU	uFC	uFC	Titulaire	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
Nom : Ahr Prénom : Emmanuel Qualité : PU	UQAM	uFC	Vacataire	26,5h ETD Dont 26,5h ETD rémunérées
Nom : Chiaravalli Prénom : Christine Qualité : PRAG	uFC	uFC	Titulaire	7h ETD Dont 7h ETD rémunérées
Nom : Ryoo Prénom : Jean Qualité : PU	UCLA	uFC	Vacataire	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : Moyon Prénom : Marine Qualité : Post-doc	UQAM	uFC	Vacataire	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : Leduc Prénom : Diane Qualité : PU	UQAM	uFC	Vacataire	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
TOTAL				140

**VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :**

*Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.*

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Rupic Prénom : Branka Qualité : Ingénieur pédagogique	uFC	uFC	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : Clerval Prénom : Nelly Qualité : CPD	Rectorat	uFC	22h ETD Dont 22h ETD rémunérées
Nom : Potvin-Rosselet Prénom : Edith Qualité : Ingénieur pédagogique	UQAM	uFC	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
<b>TOTAL</b>			<b>36</b>

## 9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

### BUDGET DE LA FORMATION :

#### A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE<sup>1</sup>

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau Excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2024-2025*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT PEDAGOGIQUE TOTAL de la formation (HORS DROIT D'INSCRIPTION)	28631,53 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	6
NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	12
TARIF INDIVIDUEL (HORS DROITS D'INSCRIPTION)	4772 euros
TARIF HORAIRE (HORS DROITS D'INSCRIPTION)	32,68 euros

### MONTANT DU TARIF ET DES FRAIS PAR INSCRIT :

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION <sup>2</sup> par inscrit payable dans APOGEE	Montant DU COÛT PEDAGOGIQUE <sup>3</sup> par inscrit payable à SEFOCAL	Montant TOTAL par inscrit (FRAIS D'INSCRIPTION + COÛT PEDAGOGIQUE)
Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle licence : <u>175,00</u> euros (en 2023-2024)	4772 euros	4947 euros

<sup>1</sup> Mail : [sefocal@univ-fcomte.fr](mailto:sefocal@univ-fcomte.fr)

<sup>2</sup> Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

<sup>3</sup> Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

**10. VISA**

**VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Denis Pasco	10 / 09 / 2024		
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Elodie Belle	11/09/2024		
<b>Visa financier :</b> Directeur du service Formation continue et Alternance	Pascal Gillon	11 / 09 / 2024		

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	<b>Date : 17 / 09 / 2024 Joindre <u>la délibération</u></b>
<b>Directeur de la composante,</b> <b>Prénom, Nom : Frédéric Muyard</b>	<b>Date : 17/09/2024</b> <b>Signature et cachet :</b>

**Budget du DU intitulé : Broker en partenariat recherche-pratique en éducation**

**Daté du : 5/08/2024**

<b>DEPENSES</b>		
Enseignements (*)		17 324,18 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		1 000,00 €
Dépenses hors charges		18 324,18 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	7 444,20 €
Charges UFR ou IUT	10%	2 863,15 €
<b>Cout total du DU DIU</b>		<b>28 631,53 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
<b>Reste à financer</b>		<b>28 631,53 €</b>

<b>Nombre d'inscrits au DU DIU</b>		<b>6</b>
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre  
l'équilibre financier de la  
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		4 771,92 €
--------------------------------	--	------------

<b>Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires</b>		<b>4 772 €</b>
---	--	----------------

Tarif horaire		32,68493151
---------------	--	-------------

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé**

**Séance du Mardi 17 septembre 2024**  
.....

**DELIBERATION CONCERNANT**

**CREATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE (DU) / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE (DIU)  
BROKER  
EN PARTENARIATS RECHERCHE-PRATIQUE EN EDUCATION**

→ *La création du DU / DIU Broker en partenariats recherche-pratique en éducation, est mis au vote et **approuvé à l'UNANIMITÉ** moins 3 ABSTENTIONS et 2 CONTRES*

Le Président du Conseil d'Institut,

Jean-Luc ROSSIGNOL



DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)  
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)  
 AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES :

BROKER EN PARTENARIATS RECHERCHE-PRATIQUE EN EDUCATION

PARCOURS PEDAGOGIQUES<sup>1</sup>

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ?  Oui  Non

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : INSPÉ

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : Pasco Denis
- Statut : Professeur des universités
- Coordonnées professionnelles
  - Téléphone : 03.81.65.71.09
  - Mail : denis.pasco@univ-fcomte.fr

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE LA FORMATION (voir « Guide pour la création de la formation »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : BAC+3
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : BAC+3

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : janvier 2025

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
06	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	34	SCIENCES DE L'EDUCATION

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : INSPÉ
- Adresse : 57 Av. de Montjoux
- Directeur : Muyard Frédéric
- Email : frederic.muyard@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03.81.65.71.00

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION : Formation à distance

<sup>1</sup> Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

### 3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

#### ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Les décalages entre les résultats de la recherche et la pratique restent importants dans le domaine de l'éducation (scolaire et supérieur). On estime à 10 ans le temps nécessaire pour qu'une connaissance produite en recherche se diffuse dans les pratiques pédagogiques si l'on ne travaille pas de manière spécifique les liens entre recherche et pratique. Ces écarts persistents entre la production de connaissances scientifiques et leur utilisation dans les pratiques pédagogiques expliquent en partie la position en retrait de la France dans les classements internationaux ainsi que les faibles taux de réussite des étudiant.es dans les premières années universitaires. Les systèmes éducatifs et universitaires qui performant dans ce domaine au niveau international présentent la caractéristique de travailler de manière spécifique sur les liens entre recherche et pratiques pédagogiques en éducation sous la forme notamment de partenariats recherche-pratique (PRP) qui ont fait la preuve de leur efficacité (Coburn & Penuel, 2016).

Pour créer, maintenir et évaluer des PRP, une fonction d'interface a été déployée au niveau international par le National Network of Education Research-Practice Partnerships (NNERPP) aux Etats-Unis appelée « Broker en partenariats recherche-pratique en éducation ». La Maison Universitaire de l'Education (MUE) dans laquelle l'université de Franche-Comté est membre fondateur est l'unique membre international du NNERPP. Cette relation privilégiée offre une opportunité à l'uFC de créer, de déployer et d'assurer le leadership de la première formation de Broker en PRP de langue française en France et dans la Francophonie.

#### METIERS CIBLES

Les Brokers en PRP travaillent à l'intersection entre le « Monde » de la pratique et le « Monde » de la recherche au sein de partenariats recherche-pratique en aidant les praticiens et les chercheurs à se connecter, à établir les règles de leur partenariat, à définir le rôle de chacun, à communiquer ou encore, à évaluer la « santé » de leur partenariat au bénéfice de la production et de l'utilisation de la recherche en éducation permettant de favoriser la réussite des élèves et des étudiants.

#### PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Le DU de Broker en PRP en éducation s'inscrit dans le pôle formation de la MUE qui rassemble 3 institutions fondatrices (uFC, rectorat de Besançon, ville de Besançon) en partenariat avec l'EPE « Université Pasteur Bourgogne-Franche-Comté » (UPBFC) et CANOPÉ. Dans le cadre d'un PIA « Compétences et Métier d'Avenir », un partenariat a été établi avec d'autres universités (Paris-Saclay ; Grenoble Alpes ; Picardie), d'autres rectorats (Nancy-Metz ; Strasbourg) et l'agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui répond à la problématique commune portée par ces institutions de rapprocher la recherche et la pratique dans le domaine de l'éducation au bénéfice de la réussite des élèves et des étudiants. Cette structuration et ces partenariats permettront d'assurer le recrutement du DU.

### 4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

#### MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride
- Formation dupliquée en Présentiel et en Distanciel

**PUBLICS CONCERNES :** Enseignants, conseillers pédagogiques et cadres de l'éducation nationale. Ingénieurs pédagogiques et enseignants-chercheurs du supérieur.

**PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :** Licence avec un parcours en éducation

#### **DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT**

Nombre d'heures total de formation : 146h

#### **PROGRAMME DE LA FORMATION**

##### **Présentation générale de la formation :**

La formation est organisée autour de 3 unités d'enseignement regroupant les 6 compétences du Broker formalisées par le NNERPP (2022) :

- Créer un partenariat recherche-pratique (PRP) :
  - Développer les compétences de chaque partenaire à s'engager dans un PRP
  - Créer les conditions pour soutenir la production et l'utilisation de la recherche par les partenaires
  - Développer la gouvernance du partenariat et les structures administratives
- Maintenir un partenariat recherche-pratique :
  - Développer et entretenir des relations pour surmonter les difficultés liées au partenariat
  - Concevoir des processus et des routines de communication
- Evaluer un partenariat recherche-pratique :
  - Evaluer et améliorer continuellement le partenariat

**Programme détaillé :**

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées <i>(Verbe d'action + complément)</i>	Outils pédagogiques <i>(séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)</i>	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Créer un partenariat recherche-pratique (PRP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les compétences de chaque partenaire à s'engager dans un PRP</li> <li>• Créer les conditions pour soutenir la production et l'utilisation de la recherche par les partenaires</li> <li>• Développer la gouvernance du partenariat et les structures administratives</li> </ul>	Cours, mises en situation, travail de groupe, partage d'expériences, travail en autonomie, accompagnement, lectures d'articles scientifiques, plateforme numérique collaborative	Présentation orale d'un portfolio
Maintenir un partenariat recherche-pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et entretenir des relations pour surmonter les difficultés liées au partenariat</li> <li>• Concevoir des processus et des routines de communication</li> </ul>	Cours, mises en situation, travail de groupe, partage d'expériences, travail en autonomie, accompagnement, lectures d'articles scientifiques, plateforme numérique collaborative	Présentation orale d'un portfolio
Evaluer un partenariat recherche-pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer et améliorer continuellement le partenariat</li> </ul>	Cours, mises en situation, travail de groupe, partage d'expériences, travail en autonomie, accompagnement, lectures d'articles scientifiques, plateforme numérique collaborative	Présentation orale d'un portfolio

## 5. MODALITES DE CANDIDATURES

### UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui

Non

Si non, joindre le dossier de candidature.

### LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui

Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui

Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui

Non

Autre :

Oui

Si oui, préciser :

Non

### VALIDATION D'ACQUIS :

#### Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

*Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».*

**Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :** Responsable du DU

**Instance compétente qui propose l'admission :**

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

- Responsable pédagogique du DU
- Un formateur
- Secrétaire du DU (scolarité)

**PERSONNE OU INSTANCE QUI PROPOSE L'ADMISSION :**

Responsable pédagogique de la formation : Denis Pasco

**PERSONNE OU INSTANCE COMPETENTE QUI PRONONCE L'ADMISSION :**

Responsable pédagogique de la formation : Denis Pasco

**6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

**NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :**

Présentation orale d'un portfolio portant sur la création, le maintien et l'évaluation d'un partenariat recherche-pratique (validation des 6 compétences).

Un diplôme universitaire sera délivré par les instances de l'INSPÉ.

Une attestation de fin de formation sera délivrée par le service de formation continue et d'alternance.

Pour rappel : aucun crédit ECTS n'est délivré.

**JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :**

*Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».*

**Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :**

- Responsable pédagogique de la formation
- Trois formateurs

**7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION**

**MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :** Un questionnaire de satisfaction sera proposé en fin de formation pour les stagiaires.

**TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :**

Les difficultés rencontrées seront traitées par le responsable pédagogique entre chaque unité d'enseignement ci-besoin. Une intégration des problématiques rencontrées dans la suite des enseignements sera possible.

**AMELIORATION CONTINUE :**

Evaluation de la qualité de la formation sur la base des domaines, références et exemples de critères ci-dessous :

Domaines	Références	Critères (exemples)
1. La qualité pédagogique du programme	1.1. La structure et l'organisation du programme	1.1.2. La structure et l'organisation du programme sont adaptées au(x) public(s) cible(s) (programmes à plein temps/temps partiel, formation continue, alternance, modularisation, prérequis attendus, etc.).
	1.2. Les objectifs pédagogiques	1.2.2. Les objectifs pédagogiques visés par le programme répondent aux besoins et aux attentes de toutes les parties prenantes (étudiants, employeurs, associations professionnelles, etc.), qui ont été dûment identifiés ; ils sont validés par toutes les parties prenantes, y compris les milieux socioprofessionnels ; ils sont communiqués de manière efficace.
	1.3. Les activités d'apprentissage, les contenus et les moyens pédagogique	1.3.2. Les initiatives et les expériences en matière de pédagogie font l'objet d'une analyse qui permet de tirer des conclusions exploitables et exploitées.
	1.4. L'évaluation des résultats des apprentissages	1.4.2. Les épreuves d'évaluation sont alignées (en cohérence) avec les objectifs pédagogiques visés, avec les activités d'apprentissage, avec les contenus et avec les méthodes pédagogiques mises en œuvre.
	1.5. Le contenu du programme	1.5.1. Les contenus sont régulièrement actualisés en fonction des avancées dans les domaines disciplinaires couverts, des travaux menés par les groupes de recherche associés au programme et de l'évolution des pratiques professionnelles.
2. Les ressources mises en œuvre et leur gestion	2.1. Les enseignants	2.1.3. Les enseignants se tiennent au courant de l'état des connaissances dans le domaine de la pédagogie de l'enseignement.

	2.2. Les autres catégories des personnels impliqués dans le programme	2.2.2. L'investissement des personnels impliqués dans le programme est valorisé et les personnels en sont conscients.
	2.3. L'accompagnement et l'encadrement des activités d'apprentissage	2.3.2. La charge de travail représentée par l'accompagnement et par l'encadrement des activités d'apprentissage est évaluée périodiquement ; les rééquilibrages nécessaires sont effectués.
	2.4. Les ressources pédagogiques	2.4.1. Les contenus des ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants sont conformes à l'état des connaissances et appropriés par rapport aux objectifs d'apprentissage.
	2.5. La logistique et les moyens financiers	2.5.1. Les locaux (amphis, salles de TD, laboratoires, bibliothèques, ateliers, salles TIC, etc.) sont disponibles en quantité suffisante pour accueillir les étudiants et organiser les activités d'apprentissage dans de bonnes conditions.
3. La conception, le pilotage, l'évaluation et la révision périodique du programme	3.1. La conception du programme	3.1.2. Toutes les parties prenantes, y compris des représentants du monde socioprofessionnel et des étudiants, sont associés à la conception du programme, qui s'est faite de manière participative.
	3.2. Le pilotage du programme en cours d'année	3.2.3. Les étudiants ont suffisamment d'occasions pour faire connaître leurs points de vue au sujet du déroulement du programme ; leurs avis sont pris en compte ; des lieux ou organes de concertation existent et leur fonctionnement est satisfait.
	3.3. L'évaluation et la révision périodique du programme	3.3.2. Les résultats des évaluations du programme font l'objet de présentations et de débats au sein de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement
4. Le recrutement, l'accueil et l'orientation des étudiants, le soutien, l'équité	4.1. Le recrutement, l'accueil et l'orientation des étudiants	4.1.1. Les questionnaires du programme ont formulé des objectifs quant au nombre de cas échéant et aux profils des étudiants entrant dans le programme
	4.2. Le soutien aux étudiants, l'équité	4.2.3. Des modalités pédagogiques spéciales prennent en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des femmes enceintes, des étudiants chargés de familles, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des artistes et des sportifs de haut niveau.
5. Les résultats obtenus	5.1. Les taux de réussite	5.1.3. Les questionnaires du programme possèdent des indicateurs quant au taux de réussite du programme et à la durée des études sur plusieurs années ; la durée des études, les taux de réussite, d'échec et d'abandon du programme sont observés, y compris sur plusieurs années ; les anomalies sont analysées et des mesures correctives sont prises.
	5.2. L'insertion socioprofessionnelle	5.2.1. Le programme dote les étudiants des compétences pratiques nécessaires en vue de faciliter leur réussite sociale et professionnelle ; des dispositifs d'aide sont mis en œuvre pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.
6. La mobilité	6.1. La mobilité externe	6.1.3. Les enseignants du programme font périodiquement des séjours de moyenne et longue durée dans d'autres établissements, en particulier à l'étranger ; l'établissement les aide à surmonter les obstacles administratifs et financiers.
7. La communication	7.1. La communication interne et externe	7.1.1. Les informations relatives au programme communiquées en interne et en externe sont adaptées aux différentes cibles, claires, précises, objectives, tenues à jour et aisément consultables.

## 8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

**VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :**

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire <b>pour l'inscrit</b> à la formation				Volume horaire total <b>pour l'inscrit</b>	Volume horaire par enseignement en <b>Équivalent TD</b>	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			
<b>Créer un PRP</b>	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	3,5	0	0	3,5	3,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Jean Ryoo Qualité : Research Director Etablissement : UCLA	0	6,5	0	0	6,5	9,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Christine Bolou-Chiaravalli Qualité : PRAG Etablissement : uFC  Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	6,5	0	0	6,5	9,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat	0	0,5	6	0	6,5	8,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	4,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Marine Moyon Qualité : Post-Doc Etablissement : UQAM	0	6,5	0	0	6,5	9,5	

Créer un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5
	70	Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat						
	70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	0	3	0	3	2
	70	Nom : Marie Mazerolle Qualité : PU Etablissement : uFC	0	6	0	0	6	6
	70	Nom : Diane Leduc Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	6	0	0	6	6
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	4,5
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5
	70	Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat						
70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM							
70	Nom : Branka Rupic Qualité : Ingénieur Etablissement : uFC	0	0	3	0	3	6	
70	Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat							
70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM							

Créer un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
	70	Nom : Christine Bolou-Chiaravalli Qualité : PRAG Etablissement : uFC	0	0	3	0	3	2	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
	70	Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM	0	0	3	0	3	2	
Maintenir un PRP	70	Nom : Branka Rupic Qualité : Ingénieur Etablissement : uFC  Nom : Edith Potvin-Rosselet Qualité : Ingénieur Etablissement : UQAM	0	0	12	0	12	12	
	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat	0	0,5	6	0	6,5	6,5	
Evaluer un PRP	70	Nom : Denis Pasco Qualité : PU Etablissement : uFC  Nom : Christine Bolou-Chiaravalli Qualité : PRAG Etablissement : uFC	0	7	12	0	10	33	

		Nom : Emmanuel Ahr Qualité : Professeur Etablissement : UQAM							
		Nom : Nelly Clerval Qualité : CPD Etablissement : Rectorat							
<b>Total</b>			<b>0</b>	<b>47</b>	<b>99</b>	<b>0</b>	<b>146</b>	<b>164</b>	

**VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UNIV-FC ET HORS UNIV-FC) :**

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Pasco Prénom : Denis Qualité : PU	uFC	uFC	Titulaire	76,5h ETD Dont 76,5h ETD rémunérées
<b>Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :</b>				<b>12 ETD rémunérées</b>
Nom : Mazerolle Prénom : Marie Qualité : PU	uFC	uFC	Titulaire	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
Nom : Ahr Prénom : Emmanuel Qualité : PU	UQAM	uFC	Vacataire	26,5h ETD Dont 26,5h ETD rémunérées
Nom : Chiaravalli Prénom : Christine Qualité : PRAG	uFC	uFC	Titulaire	7h ETD Dont 7h ETD rémunérées
Nom : Ryoo Prénom : Jean Qualité : PU	UCLA	uFC	Vacataire	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : Moyon Prénom : Marine Qualité : Post-doc	UQAM	uFC	Vacataire	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : Leduc Prénom : Diane Qualité : PU	UQAM	uFC	Vacataire	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
<b>TOTAL</b>				<b>140</b>

**VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :**

*Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.*

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Rupic Prénom : Branka Qualité : Ingénieur pédagogique	uFC	uFC	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : Clerval Prénom : Nelly Qualité : CPD	Rectorat	uFC	22h ETD Dont 22h ETD rémunérées
Nom : Potvin-Rosselet Prénom : Edith Qualité : Ingénieur pédagogique	UQAM	uFC	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
<b>TOTAL</b>			<b>36</b>

## 9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

### BUDGET DE LA FORMATION :

#### A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE<sup>1</sup>

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2024-2025*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT PEDAGOGIQUE TOTAL de la formation (HORS DROIT D'INSCRIPTION)	28631,53 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	6
NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	12
TARIF INDIVIDUEL (HORS DROITS D'INSCRIPTION)	4772 euros
TARIF HORAIRE (HORS DROITS D'INSCRIPTION)	32,68 euros

### MONTANT DU TARIF ET DES FRAIS PAR INSCRIT :

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION <sup>2</sup> par inscrit payable dans APOGEE	Montant DU COÛT PEDAGOGIQUE <sup>3</sup> par inscrit payable à SEFOCAL	Montant TOTAL par inscrit (FRAIS D'INSCRIPTION + COÛT PEDAGOGIQUE)
Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle licence : 175,00 euros (en 2023-2024)	4772 euros	4947 euros

<sup>1</sup> Mail : [sefocal@univ-fcomte.fr](mailto:sefocal@univ-fcomte.fr)

<sup>2</sup> Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

<sup>3</sup> Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

**10. VISA**

**VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Denis Pasco	10 / 09 / 2024		
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Elodie Belle	11/09/2024		
<b>Visa financier :</b> Directeur du service Formation continue et Alternance	Pascal Gillon	11/09/2024		

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	<b>Date : 17 / 09 / 2024 Joindre <u>la délibération</u></b>
<b>Directeur de la composante,</b> <b>Prénom, Nom : Frédéric Muyard</b>	<b>Date : 17/09/2024</b> <b>Signature et cachet :</b>  

**Budget du DU intitulé : Broker en partenariat recherche-pratique en éducation**

**Daté du : 5/08/2024**

<b>DEPENSES</b>		
Enseignements (*)		17 324,18 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		1 000,00 €
Dépenses hors charges		18 324,18 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	7 444,20 €
Charges UFR ou IUT	10%	2 863,15 €
<b>Cout total du DU DIU</b>		<b>28 631,53 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
<b>Reste à financer</b>		<b>28 631,53 €</b>

<b>Nombre d'inscrits au DU DIU</b>		<b>6</b>
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre  
l'équilibre financier de la  
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		4 771,92 €
--------------------------------	--	------------

<b>Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires</b>		<b>4 772 €</b>
---	--	----------------

Tarif horaire		32,68493151
---------------	--	-------------